

EXPLOITATION
CHERCHE REPRENEUR !

À CÉDER

Venez visiter toutes les exploitations à céder
près de chez vous pendant

LA QUINZAINE DE LA TRANSMISSION-REPRISE
DU 20 NOVEMBRE AU 10 DÉCEMBRE 2020

 **AGRICULTURES
& TERRITOIRES**
CHAMBRES D'AGRICULTURE

Le conseil régional
Normandie en transition
Chambre régionale d'agriculture
développement
agriculture
environnement
Le conseil régional
Normandie en transition
Chambre régionale d'agriculture
développement
agriculture
environnement

DOSSIER DE PRESSE
« Exploitation à céder, cherche repreneur »

Une opération porte ouverte sur une exploitation maraîchère dans le Comminges réalisée dans le cadre de la Quinzaine de la Transmission-Reprise

Rendez-vous le 24 novembre 2020
à partir de 14h
Chez Béatrice MATHIEU - La Ferme de Versailles
Versailles
31800 SAINT MARCET



FICHE D'IDENTITÉ DE L'EXPLOITATION

Maraîchage

Visite de l'exploitation le 24 novembre à 14h00

Bio : Bio

Localisation : St Marcet (Comminges)

Contexte : changement activité

Surface (ha): 11

Main d'oeuvre : 4

Mode cession : vente

Association temporaire : non

Prix cession (€): 300 000

Logement à reprendre : peut-être

Commercialisation : directe

Points forts : BIO "historique", clientèle importante



Avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale développement agricole et rural CASDAR  **MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION** Égalité Territoires

Pour aller plus loin voir sur www.repertoireinstallation.com le n° RDI : 31-19-005

haute-garonne.chambre-agriculture.fr

Mme MATHIEU, cédante, invite des repreneurs potentiels à visiter son exploitation,

Le profil des repreneurs est large. Il peut s'agir à la fois d'agriculteurs inscrits au Répertoire Départ Installation (RDI), de personnes en quête d'une reconversion professionnelle, d'étudiants...

Différents publics vont se croiser, dans le respect de la distanciation sociale et des gestes barrières, sur l'exploitation lors de la porte ouverte :

- le **cédant** qui présente son exploitation
- le **conseiller** Chambre d'agriculture qui a pour rôle de faire prendre conscience des enjeux de la transmission-reprise
- les **élus locaux** pour lesquels l'agriculture contribue au développement de la vie dans les territoires ruraux et plus largement à la dynamique de l'économie et de l'emploi de la région.

et les personnes conviées :

- **tout porteur de projet** quel que soit le niveau d'avancée de son projet
- la **presse**
- **et aussi un public plus large** intéressé à comprendre les enjeux d'une transmission d'exploitation

Faire savoir à un public large que la transmission d'exploitation représente un enjeu majeur pour l'agriculture :

- L'urgence de la transmission des exploitations (renouvellement insuffisant)
- L'agriculture recrute ! Un secteur d'avenir, un métier de passion, avec des formations multiples (un métier d'entrepreneur)
- Comment s'installer, comment reprendre une exploitation
- Préserver l'agriculture c'est préserver la vie dans les territoires, répondre aux demandes sociétales (Bio, circuits courts, environnement...)

CONTACTS PRESSE :

Daniel DUCHE, Conseiller installation-transmission :

05 61 10 43 02 – daniel.duche@haute-garonne.chambagri.fr

Marie-Blandine DOAZAN, élue de la Chambre d'agriculture responsable du dossier transmission :

06 72 79 14 30 – marie-blandine.doazan@haute-garonne.chambagri.fr

Zoom sur l'événement : la Quinzaine de la Transmission-Reprise



Du 20 novembre au 10 décembre 2020, la Chambre d'agriculture de la Haute-Garonne se mobilise à l'occasion de la 5^{ème} édition nationale de la Quinzaine de la Transmission-Reprise organisée par les Chambres d'agriculture dans l'objectif de :

- **Sensibiliser aux enjeux du renouvellement des générations agricoles**
- **Faire connaître les opportunités d'emploi et d'entrepreneuriat dans le secteur agricole**
- **Accompagner tous les porteurs de projets à l'installation et à la transmission**

En Haute-Garonne, 6 fermes vont ouvrir leurs portes.

Parallèlement à ces visites, une réunion d'informations en ligne (webinaire), à destination des futurs cédants, est organisée le 24 novembre 2020 à 10h30 : **60 minutes pour comprendre et réfléchir à sa transmission d'exploitation et préparer sa retraite**. Ce webinaire, en partenariat avec la MSA, permettra aux exploitants d'avoir toutes les bases nécessaires pour anticiper au mieux transmission et retraite.

Pour terminer, une formation, financée par l'organisme Vivea, intitulée « Anticiper la transmission de son exploitation agricole à l'approche de la retraite » se déroulera sur 3 journées à Aurignac début 2021. Plusieurs thématiques phares en lien avec la transmission et la retraite seront abordées : la préparation du dossier retraite à la MSA, les modalités de transmission du foncier et du patrimoine, l'identification des atouts de son exploitation et des éléments de blocage...

Rappel du contexte : la transmission, un enjeu national majeur !

Dans le cadre du projet stratégique des Chambres d'agriculture, l'ambition du réseau est de maintenir dans chaque région le nombre d'actifs en assurant leur installation et en accompagnant dans la durée les projets d'entreprise.

En effet, maintenir un nombre suffisants d'entreprises agricoles en France est un enjeu majeur pour :

- Garantir une alimentation de qualité
- Créer des emplois
- Assurer un équilibre dans l'économie française
- Protéger les paysages et maintenir la biodiversité
- Conserver une dynamique dans les territoires ruraux

Pour ce faire il faut repérer, sensibiliser et accompagner les 160 000 agriculteurs susceptibles de transmettre leur exploitation d'ici 2025 au niveau national.

L'enjeu de communication est donc primordial. Il faut s'assurer que la relève d'agriculteurs, garants de la souveraineté alimentaire, est là.

Pour ce faire,

Il y a urgence !

- D'ici 2026, plus de 30 % des chefs d'exploitation atteindront l'âge de la retraite et seront susceptibles de transmettre leur exploitation
- 1/5 des terres agricoles pourrait changer de main d'ici 5 ans
- Chaque année, près de 20 000 chefs d'exploitation cessent leur activité en France et 10 000 à 15 000 candidats s'installent en agriculture.

L'agriculture a de l'avenir, recrute et intéresse

La reprise d'une exploitation agricole qui se faisait spontanément d'une génération à une autre il y a quelques décennies, lorsque la transmission se faisait de père en fils, est aujourd'hui plus complexe.

De plus en plus, on constate un intérêt croissant pour le milieu rural et l'agriculture par des porteurs d'idées non issus du milieu agricole.

Le profil des repreneurs est de plus en plus large. Il peut s'agir à la fois d'agriculteurs inscrits au RDI (Répertoire Départ Installation), de personnes en quête d'une reconversion professionnelle, de jeunes qui s'interrogent sur leur avenir professionnel ...

Quel que soit le projet d'installation ou de transmission, la Quinzaine de la Transmission-Reprise 20 novembre au 10 décembre 2020 est l'occasion de venir rencontrer agriculteurs et conseillers des Chambres d'agriculture.



La Chambre d'agriculture de Haute-Garonne propose différents leviers pour la transmission-reprise

Le Point Accueil Installation (PAI)

Travailler dans le secteur agricole nécessite des compétences spécifiques. Avant de se lancer, les candidats doivent s'informer. Le PAI permet, grâce à un échange direct avec un chargé de mission agréé, d'avoir un renseignement ou un conseil adapté à chaque situation.

Il est ouvert à tous les porteurs de projets en agriculture, qu'ils soient demandeurs ou non d'aides et quel que soit le stade de maturité de leur projet. Il n'y a pas de condition d'âge, de diplôme ou d'activité professionnelle.

+ d'infos :

<https://haute-garonne.chambre-agriculture.fr/sinstaller-transmettre/sinstaller/point-accueil-installation-pai/>
www.sinstallerenagriculture.fr

Le Point Accueil Transmission (PAT)

C'est un lieu d'accueil privilégié des exploitants souhaitant s'informer sur la cessation d'activité/ transmission. Le PAT est ouvert à tous les futurs cédants, quel que soit le stade d'avancement de leur projet, il les informe sur les démarches à entreprendre, les aides existantes et les oriente vers des conseillers spécialisés (aspects juridiques, sociaux, patrimoniaux, etc...) le cas échéant.

+ d'infos :

<https://haute-garonne.chambre-agriculture.fr/sinstaller-transmettre/transmettre-mon-exploitation/point-accueil-transmission-pat/>

Le Répertoire Départ Installation (RDI)

Mis en place dans tous les départements par les Chambres d'agriculture, le RDI est un dispositif de mise en relation pour favoriser la transmission des exploitations agricoles en mettant en relation les porteurs de projet à l'installation individuelle ou collective et les exploitants désireux de trouver un repreneur ou un associé.

- **La transmission du point de vue des cédants : un compromis entre revenu après cessation d'activité et pérennisation de son exploitation**
La cessation d'activité marque un tournant dans la vie de tout chef d'entreprise. Cependant la volonté de transmettre le fruit de son travail, de transmettre son expérience et ses savoirs sont autant de raisons qui le motivent à transmettre son exploitation.
- **Les dispositifs de formation et de professionnalisation adaptés aux évolutions des profils des candidats à l'installation et de leurs projets, sont indispensables pour favoriser l'installation en agriculture**
Il faut tenir compte des nombreux freins qui limitent et complexifient la reprise d'une entreprise agricole. Entre autres, un accès difficile au foncier et aussi des montants importants pour le financement de la reprise ...

+ d'infos :

www.repertoireinstallation.com

Les dispositifs complémentaires pour garantir la réussite de ces projets

- La découverte du métier d'agriculteur : des dispositifs : « garantie jeunes », « période de mise en situation en milieu professionnel », « accès des demandeurs d'emploi aux métiers agricoles »
- La formation et l'acquisition d'expérience pratique : formation continue, contrat d'apprentissage ou de professionnalisation...
- L'acquisition d'expérience pratique : stage d'application en vue d'une installation, stage de parrainage, salariat...
- La professionnalisation des candidats à l'installation via un plan de professionnalisation personnalisé
- Des aides de l'Etat, de la Région... pour garantir une transmission-reprise réussie !